

CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4797 - VENDREDI 19 JUILLET 2024

CÉMAC

# Le régulateur rappelle les banquiers à l'ordre



Les participants après l'ouverture de la réunion

Le président de la Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac), Yvon Sana Bangui, a rappelé, le 18 juillet, aux responsables des établissements bancaires et financiers, l'obligation de respecter la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac). « L'on observe la récurrence des infractions à l'égard de la réglementation en vigueur. Les contrôles assurés par le secrétariat général de la Cobac ont mis en lumière la préférence pour la rentabilité contre les exigences de conformité », a-t-il déploré, lors de la 13e réunion annuelle de concertation avec la profession bancaire et financière de la Cémac.

Page 3

CODE DU TRAVAIL

## Vers le relèvement de l'âge d'admission à la retraite



Le ministre d'Etat, Firmin Ayessa

Les membres de la Commission nationale consultative du travail ont adopté, hier à Brazzaville, l'avant-projet de loi fixant l'âge d'admission à la retraite des travailleurs relevant du code de travail et l'avant-projet de décret portant relèvement du montant des allocations familiales.

Ils ont renvoyé à la commission ad hoc l'avant-projet de décret fixant le montant du salaire minimum interprofessionnel garanti qui est de 50 400 francs CFA contre 90 000 francs CFA pour les agents du secteur public.

Page 5

AGRICULTURE

## Des conducteurs de tracteurs formés



Le ministre de l'agriculture et les bénéficiaires de la formation

Les dix-sept jeunes formés en conduite et maintenance des tracteurs agricoles ont reçu, hier à Brazzaville, des certificats de fin de formation des mains du ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Paul Valentin Ngobo. Ils seront déployés dans

les différents groupements pastoraux. La formation a eu lieu au Centre d'exploitation des machines agricoles à Otséné, dans le département de la Cuvette, et à Bambou Mingali, dans le Pool.

Page 3

ACADÉMIE MILITAIRE MARIEN-NGOUABI

## Lancement de la manœuvre école « Maneco 5 »

Le chef d'état-major général des Forces armées congolaises, le général de division Guy Blanchard Okoï, a lancé hier à l'Académie militaire Marien-Ngouabi la 5e

édition de la manœuvre école « Maneco 5 ».

Cet exercice inter composantes de poste de commandement met en exergue les élèves officiers

d'active, les stagiaires du diplôme d'état-major interarmées et du cours des futurs commandants.

Page 6

Éditorial  
Aveu

Page 2

## ÉDITORIAL

## Aveu

Les récentes déclarations faites par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, devant le Sénat concernant la situation économique et financière difficile que traverse le Congo, inquiètent et poussent à s'interroger sur la démarche à suivre pour ne pas s'installer dans la récession. Les signaux lancés du haut de la tribune de l'hémicycle par le chef du gouvernement sonnent comme une alerte et témoignent en même temps d'une prise de conscience des pouvoirs publics sur l'urgence de mieux encadrer la gouvernance publique.

Si l'on veut rectifier le tir et éviter le pire, il n'y a guère d'alternative. La résolution de la situation dans laquelle se trouve aujourd'hui le pays invite à redoubler les efforts et imposer la rigueur à tous les niveaux. De ce fait, il est impérieux de poursuivre les réformes en cours de sorte que les avancées déjà enregistrées soient consolidées. L'objectif étant de faire face au service de la dette aussi bien intérieure qu'extérieure, notamment celle des traders et des institutions financières sous-régionales qui impacte durement les finances de l'État.

Dans cette perspective, le récent décaissement avec effet immédiat d'environ 26 milliards FCFA par le Conseil d'administration du Fonds monétaire international, dans le cadre de la cinquième revue du programme économique et financier soutenu par la Facilité élargie de crédit, est un pas de franchi. Il est la preuve de la détermination du gouvernement à œuvrer pour la maîtrise de la gestion des finances publiques.

Mais la consolidation de ces acquis doit aussi être un leitmotiv pour le gouvernement par l'assainissement des finances avec en ligne de mire l'accélération de la croissance économique pour garantir le bien-être social qu'attend la population congolaise. Autant dire que l'implication à fond des institutions chargées de lutter contre les dérives économiques doit être de mise dans la poursuite des réformes structurelles amorcées. Il est plus que temps de prendre le taureau par les cornes si l'on veut éviter que les finances se trouvent dans une espèce de tonneau des Danaïdes

Les Dépêches de Brazzaville

## PROGRAMME « INVEST IN CONGO »

## Lancement d'une campagne de mobilisation de la diaspora

En partenariat, l'API-Congo, les villes de Brazzaville, Pointe Noire, Ouessou, Pokola et Kinkala s'appêtent à lancer une campagne de mobilisation de la diaspora dans le cadre du programme «Invest in diaspora»

Créé par la start up panafricaine Impact Diaspora avec le soutien de l'Association internationale des maires francophones, le dispositif vise à accompagner cent villes africaines dans vingt-quatre pays en matière de mobilisation des diasporas via le digital pour le développement local. En prélude à ce lancement, Samir Bouzid, fondateur d'Impact Diaspora et expert en mobilisation de la diaspora, avait animé une session de formation au profit des collectivités locales sur le thème «Mobilisation des diasporas au profit des villes africaines», le 18 juin dernier, à Brazzaville. Celle-ci s'était déroulée en présence de Nicephore Antoine Thomas Fylla Saint-Eudes, ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, et de Patricia Annick Mongo, directrice générale de l'Agence pour la promotion des investissements (API)-Congo.

Les organisateurs rappellent qu'en Afrique, précisément au Congo, les villes adhérentes inscrites à ce programme sont toutes animées par une ambition unique de faire de leur diaspora un partenaire stratégique au service du développement local des territoires. À présent élaborée depuis des



semaines avec les services des villes et l'API-Congo, la campagne digitale et participative «Invest in Congo» sera lancée à partir de ce 17 juillet.

Concrètement, il est question de mettre en place une page web optimisée pour la diaspora. Elle va être diffusée massivement via des influenceurs, associations, citoyens, médias... Sur ce support, les Congolais de la diaspora découvriront les besoins des villes, les opportunités et facilités offertes, tout en étant incités à

être interactifs. Ils indiquent également que, coté mairies et Api-Congo, une équipe dédiée sera là pour répondre en toute réactivité aux sollicitations de la diaspora. Pour participer à cette campagne citoyenne et grande première en Afrique, il suffit à chacun de partager le lien ci-dessous sur ses communautés digitales : FB, LinkedIn, WhatsApp...

Pour plus de renseignements: <https://investindiaspora.com/congo/?code=UVUMOWRN8>

Marie Alfred Ngoma

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand reporter : Nestor N'Gampoula  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :  
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/ Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira  
Assistent à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi  
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo  
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,  
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal  
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Adhas, Mibelle Okollo  
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint à la direction : Elvy Bombete  
Coordonnateur :  
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepechesdebrazzaville.com](http://www.lesdepechesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64  
Email : [regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)

Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

\*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,  
eMail : [contact@inc-sa.com](mailto:contact@inc-sa.com),  
site Internet [www.inc-sa.com](http://www.inc-sa.com)

## ZONE CÉMAC

# Les banquiers en conclave à Brazzaville

Les travaux de la treizième réunion annuelle de concertation de la Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac) avec les professionnels de la finance se sont ouverts le 18 juillet dans la capitale congolaise. Les participants vont tenter de formuler des pistes de solutions pour renforcer le système bancaire de la sous-région.

La masse monétaire en circulation au sein de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) devrait augmenter cette année de 13,5% contre 9% en 2023. Les indicateurs d'activité et de performance du système bancaire de la sous-région notent une progression, avec un compte global estimé à près de 24 000 milliards FCFA. La même tendance est observée au niveau du produit net bancaire de l'ensemble des banques en activité qui va aussi augmenter de 13%, tandis que le résultat net a progressé de 116,1%.

Le portefeuille de crédits s'est amélioré, avec une baisse des créances en souffrance de 81 milliards FCFA, soit -4% comparativement à leur niveau d'il y a une année. Les créances en souffrance s'établissent à 1981 milliards FCFA représentant 16,47% des crédits bruts, contre 19% une année plutôt. « Le niveau reste néanmoins préoccupant, au regard de la norme de 5%, comme standard », a indiqué le gouver-



La photo de famille avec les officiels/Adiac

neur de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), Yvon Sana Bangui.

Ce niveau élevé des indicateurs est à relativiser, d'après le gouverneur de la BEAC, en raison de la composante titre de transaction et de certains comptes en devises dont la liquidité n'est souvent pas effective. « En dépit des performances affichées des banques, l'on observe la récurrence des infractions à l'égard de la ré-

glementation en vigueur. Les contrôles assurés par le secrétariat général de la Cobac ont mis en lumière la préférence pour la rentabilité contre les exigences de conformité », a rappelé Yvon Sana Bangui qui est aussi président de la Cobac. La question de l'évolution de créances en souffrance dans la zone Cémac et les propositions de mesures prudentielles adaptées, la problématique de la surexposition des banques

de la sous-région, ainsi que les enjeux de la cybersécurité dans le secteur financier en zone Cémac, constituent les trois principaux sujets de concertation de la Cobac avec les responsables des établissements financiers et bancaires. « Nous attendons les conclusions de ces échanges pour mener des actions concrètes », a déclaré le ministre Ludovic Ngatsé, à l'ouverture des travaux.

Rappelons que sur les 53

banques en activité, 26 d'entre elles disposent de fonds propres nets suffisants pour respecter l'ensemble de la réglementation financière. Le gouverneur de la BEAC a promis la fermeté et des contrôles ciblés à l'encontre des établissements financiers et bancaires indécents. Le dispositif en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme devrait également être renforcé.

**Fiacre Kombo**

## SECTEUR AGRICOLE

## Dix-sept tractoristes reçoivent leurs certificats de fin de formation

Les récipiendaires formés à la conduite et à l'entretien des tracteurs agricoles durant un mois ont reçu, le 18 juillet à Brazzaville, leurs diplômes des mains du ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Paul Valentin Ngobo. Ils seront déployés sur le terrain auprès des groupements pastoraux.

La formation s'est effectuée à Otsendé, au Centre d'exploitation des machines agricoles (Cema), dans le département de la Cuvette, et à Bambou Mingali, dans le Pool. Elle s'est déroulée en trois phases distinctes, à savoir l'enseignement théorique, la prise en main des tracteurs et enfin la phase de terrain qui a permis aux participants de mettre en pratique leurs connaissances théoriques.

Selon le ministre Paul Valentin Ngobo, ces différentes phases ont permis, entre autres, à ces jeunes d'acquérir des connaissances en agromonie, en vitalisation des domaines cruciaux pour l'évolution et la mécanisation de l'agriculture congolaise. Ils ont également pu se familiariser avec l'utilisation et l'entretien des tracteurs.

« Je suis heureux de sou-



Le ministre Paul Valentin Ngobo remettant un certificat à un récipiendaire/Adiac

ligner que les 17 jeunes participants ont réussi et vont recevoir des certificats reconnus par le ministère de l'Agriculture, l'administration la plus crédible en matière agricole dans notre pays. Je félicite chaleureusement tous les jeunes participants pour leur compor-

tement exemplaire et leur détermination. Vous avez non seulement honoré vos familles, mais aussi notre pays tout entier. Votre succès est une preuve tangible de notre potentiel collectif et de notre capacité à atteindre les objectifs fixés », a déclaré le ministre chargé de l'Agric-

culture.

« Ce certificat n'est pas seulement une preuve de leurs compétences acquises, mais aussi un passeport vers les opportunités d'emploi dans le secteur agricole. Nous sommes persuadés que les jeunes formés dans le cadre de notre programme de qualification aux métiers de la mécanisation deviendront les piliers du développement agricole de notre pays », a-t-il ajouté.

Le ministre Paul Valentin Ngobo, par la même occasion, a signifié que d'autres sessions de formation sont prévues pour les mois de septembre et novembre de cette année, et concerneront plus de dix-sept personnes. Pour lui, ces formations offrent une chance unique de se qualifier et de participer activement au développement de l'agriculture. « Le

Cema a, en effet, besoin de plus de 300 jeunes formés pour conduire et réparer les nombreux tracteurs déjà en notre possession. Je profite de cette occasion pour informer tous les jeunes intéressés et motivés. Nous vous invitons à saisir cette opportunité », a lancé le ministre.

S'exprimant au nom des bénéficiaires, Jean Depez Taty s'est dit satisfait de la formation reçue ainsi que des méthodes de travail utilisées. « Je remercie également les formateurs tant congolais que chinois qui nous ont appris comment conduire et procéder à la maintenance des tracteurs. Les méthodes de travail ont été très intéressantes et vraiment efficaces... Nous vous promettons que nous allons redoubler d'efforts pour faire bouger la ligne dans le domaine de l'agriculture », a-t-il indiqué.

**Gloria Imelda Lossele**

## FONDS ROUTIER

## Le budget 2024 arrêté à plus de 21 milliards FCFA

Le comité de direction du Fonds routier a tenu, le 16 juillet à Brazzaville, sa 21e session ordinaire, au cours de laquelle il a adopté l'ensemble des points soumis à son approbation, parmi lesquels le budget exercice 2024 arrêté à la somme de 21 792 500 000 FCFA.



Les membres du Comité de direction du Fonds routier pendant les travaux/Adiac

Dix points, tous adoptés, étaient inscrits à l'ordre du jour de la session présidée par Yves Ickonga, président du Comité de direction du Fonds routier. En premier lieu, les participants ont approuvé le budget exercice 2024, qui s'élève en recettes et en dépenses à la somme de 21 792 500 000 FCFA. Il est en hausse de plus de 50% par rapport à celui de l'année

écoulée qui se chiffrait à un peu plus de 9,792 milliards FCFA.

Bien que dérisoire, a confié le directeur général, ce budget permettra tout de même au Fonds routier de relever quelques défis prioritaires dans l'entretien et la réhabilitation de quelques routes en état de dégradation avancée ainsi que la rénovation de certains ouvrages de fran-

chissement à travers le pays.

« Le budget que nous venons d'adopter servira à l'entretien et la réhabilitation des routes bitumées, des ponts et des bacs. Mais au regard des défis que nous devons relever, il demeure toujours insignifiant, car pour bien atteindre nos objectifs, il nous faut au moins plus de 100 milliards FCFA de budget. Toutefois, nous es-

pérons qu'avec la décision prise dans la loi de finances 2023 comptant pour le budget 2024, nous devons disposer avant du peu qui nous est proposé. Mais pour cette année, notre premier défi consiste d'abord à recouvrer la totalité des 21 milliards qui nous sont proposés », a précisé Elenga Obat-Ndzien-guet.

Outre le budget, le Comité de direction a aussi approuvé le rapport d'activités et les comptes exercice 2023 ; le programme d'actions 2024 ; le procès-verbal de la session ordinaire du 5 septembre 2023 ; le rapport d'activités exercice 2022 avant de présenter le rapport d'activités à mi-parcours du 1er janvier au 31 juin 2024.

Après avoir adopté deux motions de remerciement dont l'une au chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, les membres du Comité de direction du Fonds routier ont approuvé une recommandation exigeant l'accélération du processus de contractualisation des travaux relatifs à l'entretien routier.

Clôturent les travaux, le président du Comité de direction du Fonds routier a rappelé aux membres de cette structure qu'elle connaîtra une meilleure situation en 2024.

« Nous espérons que pour l'année 2024, le Fonds routier connaîtra une situation meilleure avec la création d'un compte spécial dénommé Fonds national d'entretien routier, dans la loi de finances 2023 pour l'exercice 2024. Chers administrateurs, 2024 doit constituer une année de grandes ambitions dans la mise en œuvre du financement des projets retenus dans le programme d'activités 2024 », a conclu Yves Ickonga.

Précisons que le Fonds routier est un organe étatique public dont la mission est d'assurer le financement des programmes de protection du patrimoine routier national, la sécurité routière, l'entretien du réseau routier ainsi que des opérations de réhabilitation et d'aménagement des routes.

Firmin Oyé

## CORRIDOR 13

## L'UE annonce le démarrage d'une étude sur l'état des lieux

L'ambassadeur de l'Union européenne (UE) au Congo, Giacomo Durazzo, a annoncé le 16 juillet à Brazzaville, à l'issue d'un échange avec le ministre de l'Economie fluviale et des Voies navigables, Guy Georges Mbacka, le lancement sous peu d'une étude sur le corridor de transport terrestre, fluvial et ferroviaire reliant Pointe-Noire-Brazzaville-Bangui.

Financée par l'UE, l'étude concerne trois pays de la sous-région, notamment le Congo, la République démocratique du Congo et la République centrafricaine. « Elle a pour but de faire un état des lieux sur le corridor, de vérifier comment les choses se développent et de faire une analyse sur les enjeux et les défis ; identifier les possibilités de financement. L'idée étant de revitaliser l'économie en général, l'économie fluviale en particulier qui est un axe important pour le développement du Congo et voir quelles sont les opportunités pour que le transport fluvial soit renforcé et développé », a expliqué Giacomo Durazzo. Il a précisé que l'étude démarre cette semaine

par une première mission de l'expert, à travers une facilité de l'UE.

Confrontée actuellement à de nombreux défis, l'économie fluviale a besoin d'être revitalisée. En effet, au nombre de ces défis à relever, on peut citer

le manque d'un chantier naval, le renforcement des unités fluviales, le problème de dragage des voies navigables et du port. Consciente de tous ces problèmes, l'UE qui s'est engagée sur les questions de développement de l'économie

fluviale depuis longtemps et voudrait, à travers son étude, se faire une idée sur le potentiel, les défis et les solutions de ce sous-secteur de transport afin d'en apporter des solutions.

D'après lui, cette étude permettrait également de

trouver d'autres financements. « Il y a d'autres partenaires comme la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, qui travaillent aussi sur ce corridor ; il y a surtout les partenaires privés qui sont intéressés. L'idée c'est aussi de voir comment améliorer l'entretien, la maintenance, la gestion des axes fluviaux pour que le secteur privé aussi puisse effectivement investir comme pour la route Pointe-Noire-Brazzaville avec la mise en place d'un partenariat public-privé pour son entretien. Pour tout cela, on va travailler ensemble dans cette étude », a conclu l'ambassadeur de l'UE, arrivé à la fin de son mandat en République du Congo.

Parfait Wilfried Douniama



Guy Georges Mbacka s'entretenant avec Giacomo Durazzo/DR

## CODE DU TRAVAIL

## Vers le relèvement de l'âge d'admission à la retraite

Les membres de la Commission nationale consultative du travail ont adopté, le 18 juillet à Brazzaville, après amendement, l'avant-projet de loi fixant l'âge d'admission à la retraite des travailleurs relevant du code du travail et l'avant-projet de décret portant relèvement du montant des allocations familiales servies aux travailleurs régis par le code du travail.

La commission a, par ailleurs, renvoyé l'adoption de l'avant-projet de décret fixant le montant du Salaire minimum interprofessionnel garanti (Smig) à la commission ad hoc. Le but étant de poursuivre les discussions afin de trouver des modalités nécessaires de la mise en œuvre d'une augmentation. « Nous devons poursuivre des discussions pour établir un relèvement qui sera acceptable par l'ensemble des parties prenantes. Tout le monde est conscient que le Smig qui a été fixé à 50 400 FCFA, du point de vue des textes existant depuis 2008, devrait être relevé après 16 ans », a expliqué le directeur général du Travail, Joseph Akondzo Nguimba, précisant que la commission a recommandé la poursuite du processus d'approbation de ces textes au niveau du gouvernement et du parlement.

Le ministre en charge du Travail et de la Sécurité sociale, Firmin Ayessa, dans son discours

d'ouverture, a rappelé que cette session se penchait sur trois problématiques essentielles quant à leur impact certain sur la communauté nationale et particulièrement sur le coût de la vie des travailleurs et de leur famille. « Il s'agit, ni plus ni moins, que d'une question d'équité et de justice sociales. Sinon, comment comprendre que l'âge limite d'admission à la retraite soit avancé pour les agents relevant du statut général de la Fonction publique et non pour ceux relevant du code de travail ? Sinon, comment comprendre que pendant que le code de la famille congolais prône l'égalité des droits entre tous les enfants congolais qu'il y ait une inégalité ce qui concerne le montant d'allocations familiales servies aux agents relevant du statut général de la Fonction publique et celui du personnel relevant du code de travail ? », s'est interrogé le ministre d'Etat.



Les participants/Adiac

Selon lui, le Congo est en passe d'intégrer le cercle des pays et institutions de la Coalition mondiale pour la justice sociale. « Le gouvernement du Congo ne saurait donc traîner aussi longtemps une telle injustice, d'où son inscription dans notre projet d'ordre du jour pour examen en vue de la réparer. Nous pouvons la réparer, nous devons la réparer. De même, l'examen de la sempiternelle et lancinante question du Smig dont le montant a toujours réduit à néant le pouvoir d'achat de nombreux de nos concitoyens et partant

d'annihiler leurs efforts de participation au développement économique et social du pays, permettra de faire évoluer notre réglementation sur une question qui touche inexorablement le panier de la ménagère », a soutenu le ministre Firmin Ayessa.

Instituée auprès du ministre du Travail et de la Sécurité sociale, la Commission nationale consultative du travail a, entre autres, missions d'étudier les problèmes concernant le travail, la main-d'œuvre et la sécurité sociale ; d'émettre des avis et formuler des propositions et résolutions

sur la réglementation à intervenir en ces matières. Il s'agit aussi d'étudier les éléments pouvant servir de base à la détermination du salaire minimum, étude du minimum vital, étude des conditions économiques générales. Elle peut, à la demande du ministre de tutelle, examiner toutes les difficultés nées à l'occasion de la négociation des conventions collectives ; se prononcer sur toutes les questions relatives à la conclusion et à l'application des conventions collectives et notamment, sur leurs incidences économiques.

Parfait Wilfried Douniama

## PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE

## De nouvelles stratégies à l'étude pour améliorer le circuit des opérations

Le Comité national de facilitation et de simplification du passage portuaire a tenu, le 16 juillet à Brazzaville, son comité de pilotage pour adopter de nouvelles stratégies visant à améliorer la chaîne de passage portuaire des marchandises au Port autonome de Pointe-Noire, en termes de coûts et de délais des opérations.

Des experts et acteurs publics et privés venus, entre autres, du Port autonome de Pointe-Noire, de la douane, des transitaires, de la Congolaise des routes, des transitaires et dont l'action impacte négativement la chaîne de passage portuaire de la marchandise ont pris part à la réunion technique.

chaîne de passage portuaire. L'objectif de la démarche est de corriger au plus vite le dysfonctionnement constaté, de réajuster les prix et les délais des opérations tout au long de la chaîne de passage portuaire, afin de réduire l'inflation des produits sur le marché. Une mesure qui, selon les experts,

notre responsabilité collective des contreperformances récurrentes. Car toutes les études réalisées mettent en évidence les dysfonctionnements dans la chaîne de passage portuaire. Il s'agit de l'alourdissement de la liasse documentaire par différentes formalités ; du faible niveau de digitalisation des processus ; du défaut de coordination opérationnelle des acteurs ; de l'absence du cadre réglementaire des opérations et l'opacité des circuits engendrant des centres de coûts injustifiés », a souligné le président du comité de pilotage, Séraphin Balla.

Pour relever le défi, le comité de pilotage a prévu la mise en place d'un plan d'action qui sera transmis au gouvernement. Celui-ci est structuré en neuf points et vise, entre autres, la mise en place d'un cadre réglementaire qui soit stabilisé pour pouvoir maîtriser l'action réglementaire. Le second point d'orientation, a confié un expert, consistera à clarifier le circuit de passage portuaire afin de permettre à ce que la visibilité des coûts soit réelle.

Firmin Oyé



Une vue vue des membres du comité de pilotage/Adiac

Pendant toute une journée, ils ont évalué les dysfonctionnements constatés dans le circuit de livraison et de dédouanement des marchandises en vue de proposer une nouvelle approche qui permettrait de fluidifier le processus. Il s'est agi de corriger la léthargie administrative liée aux prix jugés élevés de l'ensemble des taxes, mais aussi à la durée des opérations de contrôle et de livraison des marchandises dans la

va permettre de booster l'économie nationale et de renforcer la compétitivité de sa chaîne de transport afin de permettre au Congo de retrouver sa place de pays de transit dans la sous-région. « Le choix stratégique de partenariat public-privé dans la concession de chargement et de déchargement des containers a permis de fournir des services aux standards internationaux. Il nous revient de prendre toute

## CÉMAC

## Le taux de croissance estimé à 3,3% en 2024

La Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale va enregistrer un taux de croissance de 3,3% en 2024 contre 2,3% en 2023, a indiqué, le 18 juillet à Brazzaville, le gouverneur de la banque centrale, Yvon Sana Bangui.



Le gouverneur de la banque centrale, Yvon Sana Bangui

Président de la Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac), il s'est exprimé lors d'une réunion avec les animateurs des structures bancaires et financières de la Cémac.

« Le principal intérêt de notre rencontre réside dans l'opportunité d'un échange de points de vue sur divers thèmes se rapportant tant au cadre réglementaire qu'opérationnel de l'exercice des activités bancaires et financières », a signifié Yvon Sana Bangui à l'ouverture de la réunion.

Selon lui, à la date du 30 avril 2024, les indicateurs d'activité et de performance du système bancaire devraient progresser avec un total agrégé de bilan, le compte de la Cémac s'établissant à 23.988.000.000 de francs CFA en hausse par rapport à son niveau prévalant un an plus tôt. Il a souligné la persistance de l'inflation dans la communauté avec un taux qui se situerait à 3,9%.

Au cours des échanges entre le président de la Cobac et les banquiers ainsi que les responsables des établissements financiers de la Cémac, plusieurs thématiques seront évoquées, notamment « La problématique de la surexposition des banques de la Cémac au risque souverain » ; « Evolution des créances en souffrance dans la Cémac et propositions de mesures prudentielles adaptées » ; « Enjeux de la cybercriminalité dans le secteur financier en zone Cémac ».

Christian Brice Elion

## ACADÉMIE MILITAIRE MARIEN-NGOUABI

## Lancement de la manœuvre école « Maneco 5 »

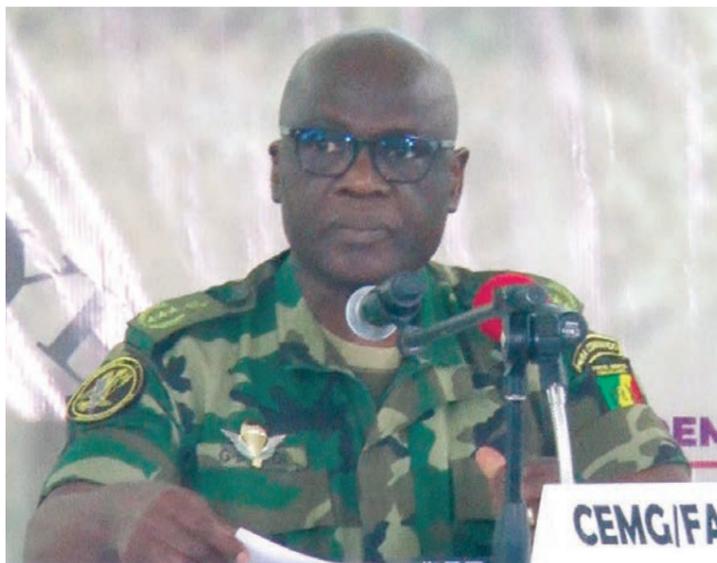
Le chef d'état-major général des Forces armées congolaises (FAC), le général de division Guy Blanchard Okoi, a lancé hier à l'Académie militaire Marien-Ngouabi la 5<sup>e</sup> édition de la manœuvre école « Maneco 5 ».

Organisée par le commandement des écoles qui a reçu la mission de monter et conduire cet exercice CPX inter composantes de niveau opérationnel et tactique dénommé « Maneco 5 », cette manœuvre va durer dix jours. Elle a pour objectif d'affiner les compétences, en planifiant la conduite et la prise de décision des apprenants.

Elle s'appuie sur un scénario fictif, mettant en situation les officiers de la force publique, les stagiaires du cours d'état-major interarmées et du cours des futurs commandants d'unités ainsi que les élèves officiers dans le cadre d'une opération de maîtrise de la violence dans une région frontalière, terrestre et liquide. Cet exercice permettra également aux élèves et aux stagiaires

de mettre en exergue tous les enseignements acquis au cours de cette année académique 2023-2024. Des officiers des FAC, de la gendarmerie nationale, et ceux du commandement des forces de police, qui en qualité de coaches et observateurs appuient les participants, sont aussi impliqués dans cette manœuvre.

Selon le commandant des écoles des FAC, coordinateur de la Maneco 5, le général de brigade Charles Victoire Batantou, le but principal de cet exercice est d'atteindre trois objectifs principaux : créer un cadre concret et réel pour faire connaître et apprendre aux apprenants l'organisation, la planification et la conduite d'une opération à différents niveaux ; inculquer aux élèves et stagiaires l'esprit de



Le chef d'état-major général des FAC, le général de division Guy Blanchard Okoi/Adiac

la réflexion avant d'agir et de développer la culture d'être une force de proposition pour leurs chefs. Ces capacités nécessitent une expertise individuelle, solide et une ouverture d'esprit agissante ; analyser les connaissances

individuelles et collectifs, identifier les points forts et les points faibles pour préconiser les voies d'améliorations. « En définitive, a-t-il conclu, Maneco 5 donne à nos apprenants les leviers nécessaires pour appuyer

les différents états-majors dans leurs différentes structures d'appartenance dans le montage des exercices... ».

« Dans un monde que tout le monde constate en pleine mutation, où des menaces et défis sécuritaires deviennent de plus en plus protéiformes, l'exigence d'avoir une force publique professionnelle, aguerrie et interopérable, devient bien plus qu'une nécessité. A cet effet, nous devons nous préparer à faire face à des situations de plus en plus complexes, nécessitant des décisions adéquates dans l'urgence... », a déclaré dans son mot de circonstance le chef d'état-major général des FAC, le général de division Guy Blanchard Okoi.

**Guillaume Ondze**

## EMPGL

La 68<sup>e</sup> promotion reçue par la grande famille des anciens

La cérémonie de réception des finalistes de la 68<sup>e</sup> promotion sortie fraîchement de l'École militaire préparatoire général Leclerc (EMPGL), débaptisée du nom de l'ancien enfant de troupe (AET) Sébastien Souza Sayeto, s'est déroulée, le 16 juillet à Brazzaville, en présence des grands anciens, des présidents des associations et amicales des AET d'Afrique et du président de l'association des AET du Congo, Rémy Ayayos Ikounga.



Le port des insignes par la 68e promotion/Adiac

La cérémonie a été marquée par l'installation de la promotion, l'entrée du drapeau de l'association et sa présentation, le port des insignes, l'hymne de l'association et la remise de ses documents recteurs, la sortie du drapeau.

Dans son mot de circonstance, le président de l'association des AET, Rémy Ayayos Ikounga, a invité la 68<sup>e</sup> promotion à suivre l'exemple de leurs aïeux. « Je ne saurais clore mon propos, sans rappeler aux anciens enfants de troupe de la promotion colonel Sébastien Souza Sayeto, leur impérieux devoir de s'impliquer rigoureusement dans toutes les entreprises futures, en prenant toujours le soin de s'éloigner de l'ignominie exécrationnelle telle la médiocrité », a-t-il déclaré. Il a ajouté en clamant haut et fort à l'endroit des sortants : « Enfant de troupe un jour ! Ancien enfant de troupe toujours ! ».

Précisons qu'une marche de cohésion, le dépôt de la gerbe de fleurs en mémoire des AET d'Afrique et le vernissage de l'exposition « Brazzaville, terre d'Afrique, terre des AET », ont sanctionné les festivités marquant cette 15<sup>e</sup> journée nationale de l'association des AET du Congo.

**Guillaume Ondze**

## DISPARITION

## Dernier hommage à l' AET Auguste Mbemba Locko

L'Association des anciens enfants de troupe (AET) du Congo, conduite par son président, Rémy Ayayos Ikounga, a rendu, le 15 juillet à Brazzaville, un dernier hommage à l'AET Auguste Mbemba Locko.

Dans l'oraison funèbre, l'AET Armand Elenga a indiqué qu'Auguste Mbemba Locko est né le 23 novembre 1937, à Brazzaville. Il rejoint l'École général Leclerc en 1950, au sein de la quatrième promotion Yen-vi, avec le matricule 72.

Reconnu apte au service armé à sa sortie de l'école, en 1954, il s'engage au sein du Bataillon des tirailleurs du Congo-Gabon, le 24 novembre 1955. Il gravira, tour à tour, les marches suivantes de la hiérarchie militaire : 1<sup>ère</sup> classe le 1<sup>er</sup> avril 1956 ; caporal le 1<sup>er</sup> juillet 1956 ; caporal-chef le 1<sup>er</sup> mai 1957 ; et sergent le 1<sup>er</sup> juillet 1957. Le 29 octobre cette année là, le jeune sergent Mbemba Locko est désigné au sein d'un détachement devant rejoindre Antananarive, à Madagascar, en passant par Bangui. C'est sur ces terres lointaines qu'il parti-



Le dépôt des gerbes de fleurs sur le cercueil de l'illustre disparu/Adiac

cipe à la manœuvre Gémeaux, à Moramanga. Classé rapatriable sur son territoire d'origine, il quitte la garnison d'Antananarive le 14 décembre 1959, dans le cadre des rapatriements anticipés...

Rentré au Congo le 25 mai 1960, il est affecté à la 50<sup>e</sup> compagnie de garnison et rejoint le corps le 8 juin 1960. Affectation de très courte durée car une semaine plus tard, le 16 juin, il est affecté à la première compagnie de combat du 9<sup>e</sup> Bima. Réengagé pour un an, le 16 septembre 1960, il se voit affecté à la 2<sup>e</sup> compagnie Bima de Pointe-Noire.

L'examen terminé, il rejoint Brazzaville par autorail le 24 juillet. Le 1<sup>er</sup> octobre 1961, il est affecté à la première compagnie du bataillon congolais. Libéré de ses obligations à l'égard des Forces armées françaises, le 15 novembre 1961, il est transféré dans les Forces armées congolaises.

Réengagé à nouveau pour trois ans, le 26 novembre 1966, il est admis à suivre un stage de Brevet technique élémentaire de comptabilité « intendance, Bureau » au centre d'instruction de l'Armée populaire nationale, du 9 au 13 octobre 1967, nant de son CAT 2 comptabilité, obtenu en mars 1963. Nommé au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> janvier 1970 puis adjudant-chef le 1<sup>er</sup> avril 1973, l'AET Auguste Mbemba Locko va satisfaire à son Brevet technique de 2<sup>e</sup> degré de comptabilité.

Mis à la disposition de la Fonction publique en 1974, il sera affecté au ministère de l'Enseignement. Grâce au complément de sa formation, l'AET Auguste Mbemba Locko assumera plusieurs fonctions dans l'enseignement. Sa dernière fonction sera celle d'administrateur du lycée Savorgnan-de-Brazza. Il sera fait chevalier dans l'Ordre du mérite congolais en 1970.

**G.O.**

## SANTÉ PUBLIQUE

# Diagnostic des hôpitaux de référence

La revue à mi-parcours des hôpitaux de référence qui se tient à Brazzaville du 16 au 19 juillet, sur le thème « Réduisons la mortalité intra hospitalière, particulièrement la mortalité maternelle, néonatale et infantile » a pour objectifs, entre autres, d'identifier les points faibles de ces structures de santé en vue d'améliorer les indicateurs en la matière.

« Partant de ces revues, nous voulons progressivement migrer vers la réforme hospitalière, induire un changement structurant sur le mode de fonctionnement et de gouvernance de nos hôpitaux en améliorant la performance et l'efficacité du système hospitalier », a fait savoir le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, ouvrant les travaux.

Améliorer la gouvernance, l'utilisation des services, la qualité de l'offre et de l'accès aux soins dans les hôpitaux de référence, c'est, en effet, le principal objectif de la revue à mi-parcours. A travers des exposés et débats qui vont la ponctuer, les participants vont identifier les causes de la mortalité intra hospitalière, analyser les indicateurs hospitaliers, identifier les goulots d'étranglement du fonctionnement régulier et

de l'offre des soins dans les hôpitaux de référence.

La représentante de l'Unesco, Fatoumata Marega, en prenant la parole au nom du représentant de l'Organisation mondiale de la santé dont elle assure l'intérim, a affiché un optimisme quant à la finalité de cette revue. « Cette rencontre constitue une plateforme d'échange d'informations et de formation des gestionnaires des hôpitaux qui permettra d'améliorer la gouvernance des structures hospitalières et, par conséquent, la qualité de la prise en charge », a-t-elle indiqué.

Les résultats attendus de



Les participants à la revue / Adiac

**« Partant de ces revues, nous voulons progressivement migrer vers la réforme hospitalière, induire un changement structurant sur le mode de fonctionnement et de gouvernance de nos hôpitaux en améliorant la performance et l'efficacité du système hospitalier »**

la revue, dans l'objectif d'améliorer la gouvernance, l'utilisation des services, la qualité de l'offre et de l'accès aux soins seront connus ce 19 juillet, date de la clôture des travaux.

Rominique Makaya

## AUF- CONGO

## Ouverture du Salon des étudiants entrepreneurs

Organisé par le bureau national de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF-Congo), du 16 au 19 juillet à Brazzaville, sous l'égide du Pr Edouard Ngamountsika, le Salon des étudiants entrepreneurs vise, entre autres, à développer l'entrepreneuriat en milieu estudiantin.

Le Salon des étudiants entrepreneurs est une messe de sensibilisation de ces derniers à l'employabilité : créer son propre emploi, en créer pour d'autres tout en étant étudiant. « Vous devrez comprendre davantage le fonctionne-

ment de l'écosystème entrepreneurial pour être en mesure de créer des emplois », a indiqué le représentant de l'AUF-Congo, le Pr Edouard Ngamountsika, s'adressant aux étudiants des établissements membres

de l'AUF qui prennent part à ce salon.

D'une idée à un projet d'entreprise ; montez vos business plans ; subventions ou financements ; conciliez vos projets d'entreprise et études ; la solvabilité de mon entreprise

et les impôts font partie de multiples thèmes qui seront développés pendant les quatre jours de ce salon. Des communications animées par des experts, tous entrepreneurs ayant des entreprises à leur compte. Elles per-

mettront d'éclairer la lanterne des étudiants sur l'écosystème d'entreprise, les modalités de création d'entreprise ainsi que les mécanismes de levée de fonds ou de subvention des projets.

A l'issue de ce salon, les étudiants auront sans nul doute un regard qui ne sera pas uniquement tourné vers le fonctionariat. Bien au contraire, ils sauront exploiter les pistes de l'entrepreneuriat pour contribuer à la création de l'emploi et de la richesse. Selon le Pr Edouard Ngamountsika, en cette année dite de la jeunesse, l'AUF-Congo joue sa partition en mettant à la disposition des étudiants des outils pour relever les défis du monde actuel tant en entrepreneuriat que dans d'autres domaines.



Les organisateurs, formateurs et participants au Salon / Adiac

R.M.

# MTN Congo, pour des opportunités éducatives équitables

Aménagement et renforcement des infrastructures éducatives, promotion de la culture de l'apprentissage, MTN Congo s'illustre en faveur d'une éducation équitable dans l'arrière pays en République du Congo. Gros plan sur une démarche innovante au service de l'amélioration de l'éducation.

Par Usis Missamou

Juin 2024, Makana 2, département du Pool. Tout le long de ce mois consacré au service communautaire dans le cadre du programme de volontariat du Groupe MTN dénommé 21 Days of y'ello care, agents, partenaires, bénévoles ainsi que la direction générale de MTN ont pris d'assaut la petite bourgade située à 25 km de la capitale congolaise. Objectif : remettre à neuf l'école primaire de Makana 2. Avec en prime, de nouvelles salles de classes, une bibliothèque, une cantine scolaire et des toilettes.

Dès la rentrée prochaine, ce sont près d'une centaine d'enfants qui redécouvriront leur école sous un nouveau jour. Cette initiative s'inscrit dans



DG de MTN Ayham Moussa accompagne des Mtners et partenaire durant la démolition du bâtiment à Makana2

gnier un tel engagement, auprès des communautés particulièrement et auprès de la nation congolaise en général. L'appui d'un service privé aux

Pour cet acteur clé des Télécomen République du Congo, innover, appuyer mais aussi désengorger, désenclaver l'arrière-pays avec la construction d'infrastruc-

présence du ministre des Télécoms congolais Léon Justelombo, cette infrastructure vient mettre fin à l'isolement scolaire d'Abala, dont les élèves admis au BEPC

Soutenir les communautés en désengorgeant les localités de l'arrière-pays, tout en réduisant le taux d'abandon scolaire et en misant sur l'éducation de qualité pour tous, a



La cantine et le bâtiment 1 de l'école primaire Makana 2DR



Geste symbolique entre le DG Ayham Moussa et le sous-préfet d'AbalaDR

une approche de développement d'opportunités éducatives équitables lancées par MTN Congo depuis quelques années déjà.

Et elle trouve écho auprès des partenaires publics dans leur enthousiasme à accompa-

questions d'intérêt général est une réponse engagée à l'un des principaux défis auxquels fait face l'éducation en République du Congo, confronté à un accès inégal à l'éducation, notamment en zones rurales et périurbaines.

tures est un postulat essentiel. Ce parti pris s'est d'ailleurs illustré à travers la construction d'un nouveau lycée à Abala, située à 370 km de Brazzaville, dans le département des Plateaux. Réceptionnée le 13 mai dernier, en

devaient s'inscrire au lycée d'Ollombo, à 51 km de là. A la rentrée prochaine, le lycée recevra sa première cohorte de lycéens avec les classes de seconde et évitera à beaucoup d'élèves de la zone le décrochage scolaire.

amené MTN Congo à innover avec des programmes de facilitation d'accès à l'éducation primaire et secondaire et à l'équipement numérique d'établissements scolaires en zone enclavées. Contribuant ainsi à proposer des alternatives pédagogiques enrichissantes dans l'expérience éducative en République du Congo. Avec des résultats probants, notamment dans la réduction de la surpopulation dans les écoles et dans l'amélioration de l'espace d'apprentissage des élèves. Des acquis qui non seulement renforcent la qualité de l'éducation et le taux de scolarisation mais contribuent également à produire une expertise locale de développement de ce pays.



Plan de profil du lycée d'AbalaDR

## PARTENARIAT

## L'Anader de Côte d'Ivoire ouvre ses portes à Brazzaville

L'agence nationale d'appui au développement rural (Anader) de Côte d'Ivoire organise, du 16 au 18 juillet, des journées portes ouvertes à l'auditorium Denis-Sassou-N'Guesso du deuxième module du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza. Ces journées sont marquées par la signature des accords techniques entre différentes structures des deux pays.

Les journées portes ouvertes de l'Anader visent à identifier les besoins des acteurs agropastoraux du Congo et favoriser des partenariats techniques en vue d'échanges d'expérience. Leur ouverture a été placée sous les auspices du ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Paul Valentin Ngobo. Il avait à ses côtés l'ambassadrice de Côte d'Ivoire au Congo, Touré née Koné Maman; le député maire de la ville de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba; le directeur général de l'Anader, le Dr Cissé; et la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Béline Ayessa. Dans son mot d'usage, la diplomate ivoirienne, Touré née Koné Maman, a exprimé sa reconnaissance à l'endroit du président de la Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara, et celui du Congo, Denis Sassou N'Guesso, qui ont donné des instructions fermes et fortes en vue du renforcement des relations de coopération entre les deux pays, dans le domaine agricole.

Pour sa part, le député maire de la ville, Dieudonné Bantsimba, s'est réjoui de la tenue de ces assises. « Le privilège d'accueillir ce salon à Brazzaville nous permet de mesurer



Les participants aux journées portes ouvertes posant pour la postérité/DR

à la fois toute l'attitude de l'immense honneur qui échoit à notre cité et la responsabilité qui incombe à ses autorités que nous sommes », a-t-il déclaré.

Ouvrant ces journées, le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche a indiqué que c'est l'occasion de découvrir les programmes et approches de l'Anader. « Cet événement marque un moment important de notre coopération en matière agricole, initiée en 2014 entre nos deux pays, la République du Congo et la République de Côte d'Ivoire. Il convient de mettre en exergue que cette coopération a été réactivée par la détermination de nos deux chefs d'État, à savoir Alassane Ouattara et Denis Sassou N'Guesso. Leur vision partagée et leur engagement en faveur du développement agricole

de nos pays respectifs ont permis de renforcer et d'élargir notre partenariat », a indiqué Paul Valentin Ngobo.

#### Des accords de partenariat culturel signés entre l'ambassade de Côte d'Ivoire et le mémorial

La tenue de ces journées portes ouvertes par l'Anader a servi également de cadre à l'ambassade de Côte d'Ivoire au Congo et le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza de signer des accords de partenariat culturel. La directrice générale, Béline Ayessa, a su bien le dire. « Les journées qui s'ouvrent aujourd'hui sont une opportunité de rassembler nos deux États, nos deux nations, nos deux peuples autour d'initiatives qui leur permettront certainement

d'envisager leur avenir et leur coopération dans l'aune des valeurs de cohésion sociale et de fraternité africaine. C'est un grand honneur pour nous d'organiser ces journées portes ouvertes ici au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, haut lieu chargé d'histoire et de culture », a-t-elle souligné. Outre la signature des accords et les communications, les membres de cette agence, sous l'égide de Touré née Koné Maman, ont remis au ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche; au député maire de la ville de Brazzaville; et à la directrice générale du mémorial, des présents en guise de remerciements.

Le directeur général de l'Anader, Dr Sidiki Cissé, a dit pour sa part que ces journées permettent de renforcer les liens de coo-

pération entre la Côte d'Ivoire et le Congo. « Je me réjouis à plus d'un titre pour un tel événement qui survient dans le cadre d'une coopération Sud-Sud qui démontre une fois de plus que les pays appartenant au groupe des pays dits en voie de développement peuvent initier une coopération bilatérale qui leur soit profitable », a-t-il fait savoir, avant que n'intervienne la visite des stands implantés pour la circonstance.

Notons que l'Anader, leader du conseil agricole et rural en Côte d'Ivoire, a été créée le 29 septembre 1993. Elle a pour mission d'assurer le conseil agricole et de contribuer au développement rural. Elle couvre le territoire ivoirien à travers sept directions régionales, cinquante-sept zones de développement, quatre centres de formation. Son large champ d'action dans le milieu rural couvre les domaines suivants : le conseil agricole, la formation, le génie rural et la mécanisation agricole, le suivi-évaluation, la recherche-développement, les études de projet, le genre et le développement, la planification et le développement local, la lutte contre les pandémies en milieu rural, etc.

Bruno Zéphirin Okokana

## LIAISONS AÉRIENNES AVEC L'AFRIQUE

## Les dix corridors au potentiel quasiment inexploité

Une étude d'Airbus met en avant le potentiel inexploité d'un certain nombre de routes aériennes reliant l'Afrique au reste du monde. Leur ouverture pourrait apporter des bénéfices économiques substantiels aux régions concernées, tout en offrant de nouvelles opportunités de croissance aux compagnies aériennes.

Selon une étude d'Airbus, dix routes aériennes reliant l'Afrique au reste du monde demeurent inexploitées, malgré un potentiel de trafic substantiel. Parmi ces routes non desservies identifiées, on peut citer Lagos au Nigeria, le Cap en Afrique du Sud, Nairobi au Kenya. Pour tirer parti de ces opportunités, l'étude invite les compagnies aériennes à disposer d'avions adaptés en termes de capa-

cité et de performances.

Les principales routes identifiées sont Harare-Londres (8 300 km), Johannesburg-Mumbai (6 970 km), Lagos-New York (8 480 km), Lagos-Toronto (8 960 km), Lagos-Houston (10 470 km), Entebbe-Londres (6 480 km), Lagos-Manchester (5 230 km), Le Cap-Bruxelles (9 540 km), Durban-Londres (9 520 km) et Nairobi-Washington (12 150 km). Ces

liaisons présentent des volumes de trafic prometteurs, avec des projections allant jusqu'à 4842 passagers par jour dans chaque sens pour Harare-Londres d'ici à 2026. Entre autres avantages qu'offrirait l'ouverture de ces routes, l'on peut citer une connectivité accrue avec le reste du monde, une réduction des temps de voyage, un coup de fouet au tourisme et aux échanges économiques

et commerciaux, des investissements étrangers.

De plus, les compagnies aériennes pourraient tirer parti de ce marché inexploité en capturant une partie substantielle du trafic projeté, estimée à 70%, selon l'étude. Ces liaisons renforceraient également les liens entre les diasporas africaines et leurs pays d'origine, stimulant ainsi les voyages familiaux

et les échanges culturels. Cependant, des défis subsistent, notamment la nécessité d'obtenir les autorisations réglementaires, de garantir la viabilité financière des opérations et de surmonter les obstacles saisonniers. Les compagnies aériennes devront également faire face à une concurrence accrue sur certaines routes.

Noël Ndong

## CONGO-RDC

## Les secrétaires d'administration s'accommodent au numérique

Les associations des attachés, secrétaires et assistants de direction des deux Congo s'arriment, du 16 au 20 juillet à Brazzaville, aux méthodes numériques afin d'actualiser leurs stratégies de travail.

Organisée sur le thème « Secrétariat du futur : comment naviguer dans l'ère du numérique ? », l'initiative de l'Association professionnelle des assistants et secrétaires du Congo (Apasc) vise à apprendre de nouvelles démarches afin de renforcer la cohésion et l'efficacité au sein des administrations. Elle renforce également le partenariat entre l'Apasc et l'Association nationale des établissements publics et entreprises du portefeuille.

En travaillant grâce aux méthodes numériques, plusieurs tâches deviennent efficaces pour les attachés, secrétaires et assistants de direction et leurs permettent de gagner en temps. Ainsi, ils vont développer des aptitudes de collaboration, de partage, de transmission des informations, de planification et d'organisation. Ils peuvent également développer des qualités liées à l'exercice de leur profession, notamment la discrétion, l'écoute, l'efficacité, l'anticipa-



tion, ... « Lorsque la secrétaire ou l'assistante prend véritablement conscience de son rôle et de l'impact qu'elle peut avoir dans sa position, elle devient une véritable pépite pour son manager et pour sa structure », a signifié Virginie Léopoldine Batcher, présidente de l'Apasc.

Adèle Mussambi, cheffe de la délégation de la République démocratique du Congo (RDC), a indiqué que son pays est motivé par les défis à relever par les secrétaires, assistants et attachés

de direction dans un bref délai. Elle a notamment parlé de la mise « en place d'un comité de secrétaires, assistants et attachés de direction de la RDC qui aura à représenter le pays dans les différents forums sous-régionaux, régionaux et internationaux, intégrer la Fédération africaine des professionnels en secrétariat et assistantat des directions en vue du renforcement des capacités auprès des managers, préparer notre participation

au prochain forum des secrétaires et assistants à Lomé, au mois d'octobre 2024, organiser les rencontres d'évaluation entre secrétaires, assistants et attachés de direction ».

Emu par l'organisation de cette activité, son parrain, José Cyr Ebina, a encouragé les participants en ces termes : « L'environnement informatique s'étant imposé, désormais, tout se joue dans la connaissance des logiciels : ils sont évolutifs avec de perpétuelles

mises à jour, ils sont mutants d'un endroit à un autre ou d'un pays à un autre. Il n'y a pas d'autre secret que de se former tout le temps et de s'adapter ». Il a, par la suite, invité les attachés, secrétaires et assistants de direction à gérer, davantage, les e-mails, les applications et les plateformes virtuelles.

Au regard de l'importance du numérique, la présidente de l'Apasc a insisté : « Nous devons savoir non seulement nous adapter pour nous arrimer à l'ère du numérique, mais nous devons aussi surfer avec les changements climatiques, les changements de mentalités et les sursauts de l'environnement politique parfois très instable de nos pays. Nous devons rester sereins et nos opinions politiques ne regardent que nous : la force d'une bonne secrétaire, c'est de ne pas avoir de coloration politique pour travailler ».

Fortuné Ibara

## CONTRAT CHINOIS

## La société civile appelée à exercer un contrôle citoyen

L'Observatoire de la dépense publique (Odep), l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) et la Ligue congolaise de lutte contre la corruption (Licoco), en partenariat avec l'Inspection générale des finances (IGF), ont sensibilisé, le 16 juillet au cours d'une conférence tenue à Kinshasa, des étudiants et jeunes des organisations de la société civile congolaise sur l'avenant numéro 5 du « contrat chinois ».

A travers leurs exposés, le président de l'Odep, le Pr Florimond Muteba; celui de l'Asadho, Me Jean-Claude Katende; et celui de la Licoco, Ernest Mpararo; ont relevé le parcours de la convention de collaboration passée entre la République démocratique du Congo (RDC) et le consortium des entreprises chinoises. Ils ont insisté sur les avancées réalisées ainsi que l'obligation d'une appropriation des projets de ce contrat par la population congolaise ainsi que du contrôle citoyen en vue d'en faire bénéficier à la nation congolaise.

Ouvrant le bal des panelistes, le Pr Florimond Muteba, qualifiant le « contrat chinois » de rocambolesque, a indiqué que

le projet Sicomines ne répond pas aux critères pour n'avoir pas suivi le cycle exigé. Il a relevé que la majorité de clauses convenues entre le consortium chinois et la RDC n'a pas été réalisée, notamment sur le plan des infrastructures dont celles réalisées ont été surfacturées. Le Pr Florimond Muteba a également dénoncé une opacité dans la gestion financière de ce contrat signé il y a plus de quinze ans.

#### Un avenant qui donne le souffle à la RDC

Prenant la parole, le président de l'Asadho a également reconnu que le projet Sicomines, appelé aussi « contrat chinois », a été défavorable pour la RDC. Il

s'est appuyé sur le rapport de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives/RDC qui a permis de rendre publics cette convention de collaboration et l'étude commanditée par cette structure ainsi que le rapport de l'IGF qui ont pu démontrer que ce contrat était en défaveur du Congo. C'est donc ces révélations, a souligné ce juriste, qui ont conduit à la révision de ce contrat, en donnant existence à l'avenant numéro 5 qui a introduit d'autres considérations dans cette entente.

Pour Me Jean-Claude Katende, les parts des deux parties dans le capital de la Sicomines sont restées les mêmes avant et après la signature de cet

avenant, de telle sorte que le consortium chinois a 68 % alors que la RDC en a 32. Mais, la signature de cet avenant a, selon lui, permis certaines avancées significatives en faveur de la RDC. Pendant les quinze années du contrat avant la négociation de l'avenant, la RDC gagnait 54 millions de dollars l'an en infrastructures alors qu'avec cet avenant, elle en gagne 324 millions. En terme de bénéfices, Me Jean-Claude Katende a également relevé qu'à partir de 2023, la RDC a gagné le financement de ses infrastructures par la Sicomines et elle devra, à partir de cette année, 1,2% des royalties et une partie de la production de Sicomines sera directement confiée à la Gecamines.

Le Congo a aussi acquis le poste de directeur de commercialisation, en plus de ceux de directeur général adjoint et de directeur des ressources humaines qu'elle avait déjà dans la direction de cette entreprise. A coté d'autres avantages pour la RDC, les deux parties ont aussi décidé qu'il n'y aura plus d'autres investissements pour la Sicomines. A en croire le président de l'Asadho, malgré ces avantages, il y a encore des défis pour permettre à la RDC

de bénéficier de cette convention telle que revue avec le cinquième avenant. Il s'agit du respect de cet accord et de ses avenants, de la transparence et de la redevabilité, de la participation des organisations de la société civile et des communautés impactées ainsi que du respect de l'environnement dans tous les projets conçus. Il s'agit également de l'entretien de ces infrastructures et du respect des normes dans la construction de ces infrastructures.

#### Appropriation des projets

Jean -Claude Katende a appelé les jeunes des organisations de la société civile et les étudiants à s'approprier tous ces projets conçus dans le cadre de cette convention et d'exercer un contrôle citoyen pour permettre au pays d'en bénéficier. Pour appuyer dans le même sens, le président de la Licoco a lancé un appel à la mobilisation citoyenne autour de l'avenant 5 de ce contrat. Ernest Mpararo a insisté sur l'appropriation des projets pour le suivi de leur réalisation. Après ces exposés, les participants ont exprimé leurs préoccupations par rapport à ce sujet. Les réponses idoines ont été apportées par les panelistes.

Lucien Dianzenza



Les participants à la conférence/Adiac

## ELECTIONS DES BOURGMESTRES

## L'UDPS soutient le ticket Rolly Mboma - Ornella Kimbembu

Le caucus représentatif des organes de base de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS)/Tshisekedi de la section de Bandalungwa, constitué de huit cellules ; des leagues de jeunes et femmes ainsi que des parlementaires debout, ont, dans une déclaration rendue publique récemment à Kinshasa, soutenu la candidature aux élections des bourgmestres du ticket Rolly Mboma - Ornella Kimbembu, respectivement candidat bourgmestre et bourgmestre adjointe.

Dans sa déclaration, le caucus représentatif des organes de base de l'UDPS/Tshisekedi de la section de Bandalungwa remercie le président de la République pour avoir permis l'organisation des élections municipales, expérience remontant à plus de quatre décennies.

Il remercie également le secrétaire général, Augustin Kabuya, pour avoir accepté « le choix judicieux de la base porté par la fédération de la Funa, auprès de qui, il sollicite son implication personnelle pour une victoire écrasante du ticket Rolly Mboma-Ornella Kimbembu afin de matérialiser la vision du chef de l'Etat telle qu'exprimée dans le programme d'action quinquennal du gouverneur de la ville-province de Kinshasa, nous citons Daniel Bumba Lubaki ».

Tout en réitérant sa confiance aux autorités du parti, le caucus représentatif des structures et organes de base de l'UDPS/Tshisekedi de la section Bandalungwa espère que ses desiderata seront pris en compte afin de consolider les acquis précieux de la base qui depuis 2018 n'a aucun représentant issu valablement d'elle.

Blandine Lusimana

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## Le terrain de l'ISPT / Kin spolié

L'Institut supérieur pédagogique et technique de Kinshasa (ISPT/Kin) se plaint de la spoliation de son espace par les dirigeants qui se sont succédé à sa tête. Sur place, des constructions poussent comme des champignons.

Des magasins, bureaux et autres lieux d'habitation de plusieurs centaines de mètres carrés se construisent dans l'espace de l'ISPT /Kin. Selon des sources proches de cet établissement, cet espace est donné aux indo-pakistanaïens, dans le cadre des contrats d'amphiteuse signés pas ses différents dirigeants, pour des durées de 25 ans renouvelables. Comment l'Etat congolais peut-il accepter que soit donné aux étrangers 85% de l'espace consacré à la formation des jeunes dans l'enceinte de cet institut ? Lesquels sont derrière cette cession ? Ce sont-là les questions qui reviennent dans toutes les bouches.

Certains dirigeants de cette institution d'enseignement supérieur citent le ministre sortant de ce secteur et d'autres personnalités dans ces actions de partenariat qui, visiblement, ne sont pas à son avantage. Au moment où dans certaines institutions du même secteur, dont l'Université pédagogique nationale, ce genre de contrat a été aboli jugeant inadéquate la cohabitation entre des lieux de négoce et ceux de l'éducation, comment est-ce qu'à l'ISPT/Kin toute la jurisprudence en la matière semble inexistante ? C'est une question qui doit interpeller les nouvelles autorités qui régissent ce secteur.

Lucien Dianzenza

## ELECTRIFICATION DU CAMP LUKA À KINSHASA

## La Snél satisfaite de l'évolution du projet

La Société nationale d'électricité (Snél) SA a exprimé, le 16 juillet, sa satisfaction quant à l'avancement des travaux d'électrification du camp Luka, l'un des quartiers pauvres dans l'Ouest de Kinshasa.



Les techniciens de la Snél plaçant des compteurs à prépaiement au camp Luka DR

L'équipe de la Snél SA en mission d'évaluation au camp Luka a exprimé son contentement au sujet du travail déjà fait sur le terrain. En plus de l'éclairage public lancé dans ce coin de la commune de Ngaliema, deux semaines auparavant, la Snél a démarré le 15 juillet le branchement des ménages avec des compteurs à prépaiement. Camp Luka sera bientôt totalement électrifié, a-t-on affirmé. En effet, l'opérateur national de l'énergie électrique s'active depuis six mois dans ce quartier urbano-rural de l'Ouest de Kinshasa. Sur les cinq cabines déployées sur le réseau basse tension (BT), quatre sont déjà réhabilitées de manière satisfaisante.

Michel Muamba Kanyinda, directeur de la coordination des projets/DFO, revient sur l'action de la Snél dans cette partie enclavée de la capitale. « Aujourd'hui, nous sommes venus dans le cadre de l'évaluation de la supervision des travaux succincts. Nous étions ici en décembre avec notre directeur général pour le lancement des travaux. Aujourd'hui, six mois après, nous sommes revenus pour faire l'évaluation de l'état d'avancement des travaux sur le site avec le partenaire Sogec. Nous avons tenu une réunion d'évaluation et puis avons passé en revue tout ce qui

est en train d'être fait ici. Nous sommes très satisfaits de l'avancement des travaux. A ce jour, on a déjà réhabilité quatre cabines sur les cinq qui étaient prévues. On a déjà commencé la reprise basse tension sur les cinq nouvelles cabines qu'on avait implantées dans le cadre de notre projet ici sur ce site. Il y a deux semaines qu'on a lancé l'éclairage public et là, comme vous l'avez constaté, on a commencé depuis le début de cette semaine le raccordement des ménages avec le compteur à prépayer », a-t-il expliqué.

Partenaire de la Snél, la Société générale d'action et du commerce (Sogec) est chargée de placer les compteurs prépayés. Selon l'ingénieur José Biankantu, coordinateur du projet, tous les ménages seront desservis avec le placement des compteurs prépayés d'ici à la fin de l'année. « Tout le camp Luka sera électrifié et les ménages seront servis. Vous avez vu que les compteurs prépayés ont commencé à être installés. Sur le terrain, il n'y a pas de contraintes, Sogec a tout le matériel. Tous les ingrédients sont vraiment réunis pour que ce projet aille à la fin. Nous sommes en train de courir pour que nous arrivions à la fin de notre projet », a-t-il indiqué.

Le raccordement des ménages et les placements de compteurs à prépaiement ont commencé en début de semaine.

Par ailleurs, Michel Muamba Kanyinda a exhorté la population à protéger ces installations. « Nous demandons à la population de camp Luka de protéger les installations, parce que nous avons constaté que les gens commencent déjà à chercher à se raccorder, même sur les câbles sur lesquels le contractant est en train de placer. Qu'elle attende qu'on puisse terminer le projet, c'est pour son bien qu'on est en train de le faire. Nous réhabilitons également les points de vente qui vont permettre que les gens s'approvisionnent en énergie électrique avec les compteurs de prépaiement que nous plaçons. Nous envisageons de placer deux points de vente ici à camp Luka. En dehors de celui qu'on réhabilite, il y aura un autre de l'autre côté pour nous rapprocher davantage des ménages », a confié le directeur de la coordination des projets/DFO.

Au total, dix cabines électriques seront concernées pour ce projet de réhabilitation du réseau. La Snél envisage d'ajouter d'autres cabines pour desservir efficacement la population du quartier camp Luka.

Martin Engimo

## COMÉDIE

# Juste Parfait éblouissant au festival Africa stand up

L'humoriste congolais Juste Parfait a ébloui les spectateurs à la huitième édition du festival Africa stand up, tenue à Yaoundé, au Cameroun. Il a restitué, pour Les Dépêches de Brazzaville, les temps forts de son passage à ce festival et à celui de Kinshasa, en République démocratique du Congo (RDC), où il s'est rendu immédiatement.

La huitième édition du festival Africa stand up, organisée par Valéry Ndongo, a plus qu'égayé les amoureux du rire. Le Congo était représenté par Juste Parfait qui avait à ses côtés deux autres artistes humoristes formés par lui-même qui participaient pour la première fois à ce festival, à savoir Daly Cardinal (parmi les premiers à avoir suivi la formation) et M'vata de la nouvelle génération. Si les deux ont presté sur d'autres tableaux ou d'autres soirées, Juste Parfait, qui est à sa cinquième participation à ce festival, a presté au grand gala. Il a épaté les spectateurs autour du rire, s'appuyant sur le phénomène "Mc Baba" qu'il a mis en lumière suivi d'un long passage sur le panafricanisme. Thérapeutique d'un point de vue personnel, Juste Parfait estime que le rire est également salvateur pour la société. « Je me sens utile car je réunis des Congolais en égayant leur quotidien. S'il ne va pas développer un pays, un sketch peut toutefois faire bouger les mentalités. Notre peuple rassemble plusieurs dizaines d'ethnies, ayons conscience que la différence est une richesse. On a tous à y gagner », a-t-il déclaré. Après Yaoundé, Juste Parfait a fait escale à Pointe-Noire pour une

prestation aux côtés des Bantous de la capitale, au cours d'une soirée offerte par l'entreprise Hemla. Sitôt après, il s'est rendu à Kinshasa, capitale de la RDC, pour participer au Gala Dycoco, pour le compte de son premier Montreux Afrique dont il est un des ambassadeurs. Si à Yaoundé sa prestation a porté sur le phénomène "Mc Baba", à Kinshasa où il s'est rendu sur un terrain houleux, elle a porté sur "la politique française vue d'Afrique" en évoquant les dernières élections législatives dans ce pays de l'Europe occidentale, vues par les Africains. Cette prestation sera diffusée sur Canal + Afrique. L'humoriste a annoncé également que lui et son équipe donneront deux spectacles inédits, dont un gala international pour célébrer ses dix ans de carrière intitulé "Bienvenu chez Juste Parfait" ; puis un autre avec des humoristes locaux passés par sa formation (Il donne des formations à l'Institut français du Congo depuis 2017). Ces deux spectacles sont prévus pour la seconde partie de l'année en cours.

## Juste Parfait, l'une des étoiles du rire francophone

Juste Parfait Menidio de son vrai nom a choisi de cultiver l'autodérision. Ce grand échelas (1m 96



Juste Parfait posant avec Daly Cardinal et M'vata/DR

pour 65 kg) s'est même trouvé le surnom de « Smart boy ». Tel un smartphone, il est long et plat, aime le dire lui-même, surtout en raillant actuellement à l'affiche de la série « Kongossa Lounge » sous le rôle de Magloire qu'il interprète avec brio. Entre décontraction et folie douce, avec ses interprétations truculentes, Juste Parfait, considéré aujourd'hui comme l'une des étoiles du rire francophone, pose un regard désopilant sur ses contemporains et son pays. Adeptes de l'humour d'observation, il puise sa matière à rire dans son quotidien brazzavillois, brossant un portrait cocasse de la société. « Mes sketches sont tirés du vécu

d'un Congolais lambda qui vit dans les quartiers populaires, mais aussi de ce jeune moderne qui côtoie différentes cultures et différentes réalités sur le continent et tout cela donne une énergie inspirante », a-t-il dit.

Tandis qu'il planche à l'écriture de ses dix ans de carrière, il a joué pour la première fois en Europe (au festival Lillarious à Lille, à Paris, et à Bruxelles) en début d'année 2023, en enchaînant à Montréal, au Canada, la même année, et s'est familiarisé avec un public différent qui écoute, rit, puis applaudit. Lui qui rêvait de devenir avocat a fait ses premiers pas sur scène dans un atelier théâtral,

apprivoisant la prise de parole en public, l'art de l'éloquence, la maîtrise du trac. Poussé par son père, ce jeune polyglotte (lingala, kituba, lari, français, anglais, portugais, mais aussi quelques notions de chinois...) poursuit finalement ses études supérieures de traduction interprétation à Johannesburg, en Afrique du Sud. C'est là-bas qu'il découvre la magie du "Stand up", au Jobourg Théâtre. Ainsi, l'évidence de sa vocation d'humoriste s'impose.

De retour à Brazzaville en 2013, il écrit ses sketches, écumant les scènes de la place. Il participe au festival "TuSeo", suit des séminaires d'art dramatique, intègre le collectif de comiques "Brazza comedy show". En 2017, il décroche le Graal de tout humoriste africain francophone : une participation à l'émission référence Le Parlement du rire (diffusé sur Canal+ Afrique). Un accomplissement qui lui fait gagner en visibilité. Aux blagues clivantes, ce jeune talent préfère rassembler les publics de 7 à 77 ans, de classes sociales, confessions et ethnies différentes. Il évite d'aborder certains sujets, susceptibles, selon lui, de heurter ou de susciter des incompréhensions, voire des polémiques.

**Bruno Zéphirin Okokana**

## MUSIQUE

# Mouana Foucks met sur le marché l'album « Kongo »

Produit par l'espace culturel Kintuari de la corniche de Fouks, situé dans le 2e arrondissement de Pointe-Noire, Mvou Mvou, l'album « Kongo » du rappeur Mouana Foucks est désormais disponible sur la plateforme Shopamusic où il fait déjà le buzz.

« Kongo » est un album qui contient neuf titres chantés par l'artiste Mouana Foucks qui a bénéficié de l'apport des musiciens partageant ses aspirations. Ils ont chanté en featuring dans plusieurs chansons meublant l'opus.

Dans un rap raffiné aux sonorités innovantes, Mouana Foucks va à la découverte du Congo, de ses réalités, de la vie de tous les jours... « Africa », « Telema », « Tik Tok », « Kongo », « Lelo », « Mauvais »..., autant de chansons qui entraînent les amoureux des rythmes Rnb ou rap à se délecter aux sons de cette musique très prisée par la couche juvénile. Grâce à cet album, le public découvre le rappeur Mouana Foucks qui sera à coup sûr une des valeurs sûres de la musique urbaine à Pointe-Noire et au Congo avant d'entrevoir une carrière internationale qui s'ouvre à lui.

En produisant Mouana Foucks, l'espace culturel Kintuari que dirige Simon Jagger Kimpouni accomplit son devoir de participer à la promotion et à l'éclosion de l'art et de la culture au Congo.



Equipé d'un local polyvalent dédié aux réunions, expositions, formations ou toute autre activité en salle, cet espace, à travers Brigitte Lavaleur, sa représentante

en France, initie aussi des expositions et plusieurs autres manifestations culturelles dans ce pays et dans d'autres de l'Occident.

**Hervé Brice Mampouya**

## GASTRONOMIE

# Lancement de l'arche culinaire africaine

Le chef Christian Abegan convie le public parisien au lancement de l'arche culinaire africaine, le 22 juillet à 18 heures, au M Social Hôtel Paris Opéra, Paris neuvième. Parmi les chefs invités, le Congolais Landry Kouloufoua a confirmé sa présence.

Les organisateurs proposent l'arche culinaire africaine, concept intégrant le mouvement des lieux, produits, histoires et passions autour des gastronomies d'Afrique et des Caraïbes. Six escales gastronomiques sont prévues et chacune d'elles constituera des conversations culinaires et anthropologiques qui visent à faire découvrir les valeurs nutritives des ingrédients pour une santé durable, une redécouverte des denrées d'Afrique, céréales et autres saveurs, produits du futur, épices étonnantes et éternelles. Les organisateurs rappellent que l'Afrique, en effet, possède 80% des terres arables mondiales et dix des cinquante aliments du futur. Ce potentiel extraordinaire est au cœur de l'arche culinaire africaine, un projet visionnaire de six événements visant à préserver et valoriser le patrimoine culinaire africain.

De ce fait, forum, keynotes, masterclasses, dégustations et dîners seront proposés autour des gastronomies africaines et toutes les chaînes de valeurs qu'elles mobilisent. Une occasion d'aborder des thématiques ayant trait à l'innovation culinaire, à l'agriculture durable, la fusion culinaire intercontinentale, l'éducation, la formation...

À l'heure où les projecteurs seront fixés sur Paris qui accueille les Jeux Olympiques d'été, le chef Abegan et le Centre des cultures d'Afrique invitent le monde à redécouvrir une cuisine riche de saveurs.

En conviant divers acteurs de l'industrie culinaire et du monde agricole, des investisseurs, institutionnels et décideurs aux réflexions et débats, l'événement souhaite donner « l'Afrique peut être surnommée l'arche culinaire de l'humanité ».

**Marie Alfred Ngoma**



213<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DU VENEZUELA

# L'événement célébré à Brazzaville

La célébration du 213<sup>e</sup> anniversaire de l'acte de signature de l'indépendance du Venezuela a eu lieu le 17 juillet, à Brazzaville, sous les auspices du premier secrétaire et chargé d'affaires par intérim de l'ambassade de ce pays au Congo, David Rhazes Aponcio Contreras.

L'indépendance du Venezuela désigne le processus d'émancipation élaboré entre 1810 et 1830 qui visait à rompre les liens coloniaux avec l'Empire espagnol, puis à s'affirmer comme entité politique. Celle-ci est proclamée conjointement avec d'autres pays d'Amérique, dans le contexte des guerres d'indépendance en Amérique du Sud. C'est donc sous l'impulsion de Francisco de Miranda et de Simón Bolívar que l'acte de la signature de l'indépendance du Venezuela a été signé le 5 juillet 1811.

A l'occasion de la célébration du 213<sup>e</sup> anniversaire de l'acte de cette signature, l'ambassade du Venezuela au Congo a organisé une cérémonie à son siège de Brazzaville, marquée par la projection d'un film qui retrace la vie et l'œuvre du libérateur Simón Bolívar. La particularité de cette célébration en différé a été la présence des anciens et nouveaux apprenants de la langue espagnole latino-américaine et des membres de l'Association congolaise d'amitié entre les peuples.

« Aujourd'hui nous commémorons l'acte de la signature de l'indépendance du Vene-

zuela, le 213<sup>e</sup> anniversaire. Cette date devait être célébrée le 5 juillet qui est le jour anniversaire de la fête de l'indépendance du Venezuela, mais nous avons tenu compte de la Conférence internationale sur l'afforestation et le reboisement (Ciar) qui a eu lieu du 2 au 5 juillet. Nous savons l'importance que revêt la Ciar aussi bien pour le peuple congolais que pour l'international, c'est pour cela que nous avons différé cette activité qu'on a célébrée aujourd'hui, 17 juillet », a signifié le chargé d'affaires par intérim.

Pour lui, l'un des objectifs avec les peuples du monde et en référence le peuple de la République du Congo, c'était avoir cet échange culturel. Cela a été donc un moment très important lors de la célébration de cet anniversaire pour montrer et enseigner au peuple congolais l'héritage de Simón Bolívar le libérateur.

En tant que Vénézuélien, David Rhazes Aponcio Contreras a souligné que l'acte de l'indépendance de son pays a été mené par deux grands leaders, en l'occurrence Simón Bolívar et Francisco de Miranda. En dépit de la signature



Le chargé d'affaires par intérim de l'ambassade du Venezuela au Congo posant avec les jeunes apprenants de la langue espagnole latino-américaine/Adiac

de cet acte, l'empire espagnol s'est mis à conspirer et mener des batailles contre l'État vénézuélien, jusqu'à ce que la bataille de Carabobo (une victoire de Simón Bolívar sur les loyalistes le 24 juin 1821) scelle ou mieux consacre l'indépendance du Venezuela. « La journée d'aujourd'hui, c'est donc la journée où le Venezuela est devenu libre et

indépendant, libre du joug colonial et cela se maintient jusqu'à ce jour. Depuis lors, nous sommes engagés pour la décolonisation des peuples amis. Cela est très important aussi pour le peuple congolais. Car l'indépendance nous a permis de jouir de notre autodétermination sans qu'aucun autre peuple ne nous indique la voie à suivre.

L'ambassade de la République bolivarienne de Venezuela est donc dans ce droit de montrer l'héritage que nous avons reçu de Simón Bolívar, notre libérateur ainsi que d'autres leaders qui ont donné leur vie à cette cause de l'indépendance de la République du Venezuela », a signifié David Rhazes Aponcio Contreras.

**Bruno Zéphirin Okokana**

JO PARIS 2024

## Arnold Daso Kisoka porteur de la Flamme à Villers-Cotterêts

Encouragé par le ministre des Sports et Loisirs, Didier Budimbu, et l'ambassadeur Émile Ngoy Kasongo, le porte-étendard de la République démocratique du Congo (RDC) aux Jeux olympiques (JO) de Paris, le judoka Arnold Kisoka, devient le premier porteur de la Flamme de son pays.

C'est un double symbole du passage de témoin vécu à Villers-Cotterêts, à la Cité internationale de la langue française, le 17 juillet, lors de la cinquante-neuvième étape du passage de la Flamme olympique. Sa transmission entre le judoka congolais et la championne de tir, Elmira Karapetyan, sous le regard bienveillant de la ministre des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques, Amélie Oudéa-Castéra; de son homologue Didier Budimbu; de l'ambassadrice d'Arménie en France, Hasmik Tolmajian; de celui de la RDC, Émile Ngoy Kasongo; de la coordinatrice Nadine Tshilombo et son équipe; des membres du Comité olympique et de ceux de la diaspora, a constitué,



Personnalités congolaises, arméniennes et françaises autour d'Arnold Daso Kisoka/DR

en même temps, un passage de témoin entre la RDC, pays organisateur des Jeux de la Francophonie l'année dernière, et l'Arménie, prochaine nation à les organiser.

Une occasion symbolique de rappeler au monde le rôle de la France pour le rayonnement de la langue française au cœur de l'olympisme et son attachement à la Francophonie

entre amitié, solidarité et fraternité.

En ce qui concerne le porte-étendard du Congo dans ces jeux, il entre dans l'histoire du Relais de la Flamme, magnifique moment d'ouverture, de transmission et de partage. Il devient le premier porteur de la Flamme olympique de la RDC.

« Je suis très heureux d'entrer dans l'histoire des Jeux olympiques comme étant le premier Congolais à porter la Flamme olympique. C'est un grand privilège qui n'est pas donné à tout le monde », s'est réjoui Arnold Kisoka, sélectionné par le Comité olympique de son pays. C'est la première fois également qu'il participera aux JO

dans la discipline du judo, dans la catégorie des -60 kg. À 23 ans, il compte déjà à son palmarès un titre de champion d'Afrique de la spécialité en 2022, une médaille de bronze dans la catégorie 60 kg, lors des 9es Jeux de la Francophonie tenus à Kinshasa en 2023. Il a également remporté la médaille d'argent à l'Open de Luanda, au début de cette année.

À la veille de ce relais de la Flamme, avec le partenariat de Safricode, Émile Ngoy Kasongo avait reçu à la Maison du Congo les athlètes congolais qualifiés aux Jeux. « Le fait de venir participer, c'est déjà une victoire », les avait-il encouragés, leur demandant de faire la fierté de leur président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo.

**Marie Alfred Ngoma**



## AVIS DE PUBLICATION

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en République du Congo informe le public du lancement d'un appel d'offres faisant l'objet de construction d'un forage d'adduction d'eau dans l'enceinte du laboratoire P3 du centre anti-tuberculeux de Brazzaville.

Le dossier d'appel d'offres a été posté sur le site corporate des achats « [www.procurement-notice.undp.org](http://www.procurement-notice.undp.org) » suivant le lien ci-dessous :

[https://procurement-notice.undp.org/view\\_negotiation.cfm?nego\\_id=22358](https://procurement-notice.undp.org/view_negotiation.cfm?nego_id=22358)

Le dossier complet ainsi que les instructions y afférentes peuvent être téléchargés suivant le lien de publication ci-dessus. Toutes les demandes d'informations doivent être adressées à l'adresse de messagerie : [procurement.cg@undp.org](mailto:procurement.cg@undp.org) L'inspection du site obligatoire sera organisée comme suit :

**L'inspection du site obligatoire sera organisée comme suit :**

Lieu	Date	Heure
Enceinte du laboratoire P3 du centre anti-tuberculeux de Brazzaville	23/07/2024	10H00, heure de Brazzaville

Adresse de dépôt des offres en ligne uniquement :

Les offres doivent être soumises directement en ligne en suivant le lien <http://supplier.quantum.partneragencies.org/> et en utilisant le profil que vous avez déjà dans le portail Quantum au plus tard le 31 juillet 2024 à l'heure indiquée sur portail quantum.

Si vous ne vous êtes jamais auparavant inscrit, vous pouvez enregistrer un profil en utilisant le lien d'inscription indiqué sur l'avis de recrutement.

Ne créez pas de nouveau profil si vous en avez déjà un. Utilisez la fonction de mot de passe oublié au cas où vous ne vous souviendriez pas du mot de passe ou du nom d'utilisateur de l'enregistrement précédent.

Toutes les demandes d'informations doivent être adressées par courriel à l'adresse [procurement.cg@undp.org](mailto:procurement.cg@undp.org)

**Brazzaville, le 16 juillet 2024**

**Henry René DIOUF**

**Représentant Résident Adjoint**

### NÉCROLOGIE

Les familles Mbengue «Dinga Ô Kosso» et Ibara Legnery «Alola» pleurent leur frère, petit-frère et père l'adjudant-chef Médard Mbengué, de la gendarmerie nationale, décédé le 12 juillet à Brazzaville.

La veillée mortuaire est située à Massengo en face de l'église Chapelle des Vainqueurs en allant vers «les 3 poteaux» chez le colonel Mbengue Emmanuel.



### CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Obembo Ngoya Anthony Emmanuel, je souhaiterai être désormais appelé Sithas-Ngoya Anthony Emmanuel. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (03) mois.

### PROGRAMME DES OBSÈQUES DE GUYCIA (SARRHA WANDO)

**Vendredi 19 juillet :**

- 9h00: levée de corps à la morgue municipale du CHU;
- 10h00: recueillement au domicile familial, sis au n°97 de la rue Mouyondzi (Rfce : avenue général Adoua);
- 14h00: départ pour le cimetière privé Bouka de Kintélé;
- 16h00: fin de la cérémonie.



M. Jean Bernard Egnahou, en service à la direction générale du livre et de la lecture publique, messieurs Diégo Rezenard Ibara et Droctové Elo, mesdemoiselles Patience Ekouya et Chela Ibara ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, collègues de service, amis et connaissances, le décès de Mme Egnahou née Virginie Blanche Elo, survenu le 9 juillet à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à Ngamakosso, ruelle de Faaki.

La date et le lieu de l'inhumation seront communiqués ultérieurement.

**SALON DE L'ÉDUCATION, DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE AU CONGO**

**1<sup>ère</sup> Edition**

**TOSOLOLA**

**DATE & LIEU :**

**DU 04 AU 06 SEPTEMBRE 2024**  
**PALAIS DES CONGRÈS, BRAZZAVILLE**

**THÈME :**  
CAP VERS UNE ALLIANCE ÉDUCATIVE ET PROFESSIONNELLE POUR BÂTIR ENSEMBLE UN ÉCOSYSTÈME ÉDUCATIF ET PROFESSIONNEL POUR LA JEUNESSE CONGOLAISE

**AU PROGRAMME :**  
SOIRÉE DE GALA - CONFÉRENCE - PANELS - ATELIERS - CHALLENGES - OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES - MARCHÉ SCOLAIRE

☎ +242 06 807 87 34 | ✉ [infos@seopc.cg](mailto:infos@seopc.cg)  
☎ +242 04 448 96 32 | 🌐 [www.seopc.cg](http://www.seopc.cg)



## ZLÉCAF

# Un atelier sous-régional se tient à Douala

Douala, la deuxième ville du Cameroun, abrite du 18 au 19 juillet un atelier sous-régional consacré à l'optimisation de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlécaf).

Initié par la Commission économique pour l'Afrique des Nations unies (CEA), l'atelier vise à « promouvoir l'exclusivité et l'égalité de genre dans les chaînes de valeur sous-régionales ». Il est question de promouvoir des politiques en vue de permettre aux filles et fils du continent africain de travailler ensemble (main dans la main) pour une zone de libre échange concrète, notamment dans la sous-région Afrique centrale. L'objectif des organisateurs de la rencontre est d'offrir un cadre de réflexion sur la Zlécaf présentée désormais comme cheval de bataille pour l'industrialisation de la sous-région.

A ce jour, tous les cinquante-quatre pays africains sont signataires de l'accord de libre-échange et quarante-sept l'ont ratifié ; les onze pays de



Les officiels à l'ouverture de l'atelier/Adiac

la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale y compris.

L'atelier de Douala doit parvenir à l'élaboration des plans d'action pour une Afrique plus prospère.

« La Zlécaf, nous commençons à nous habituer. Elle est une opportunité », a indiqué Dr Jean-Luc Mastaki, directeur du bureau Afrique centrale de la CEA, allusion faite au commerce intra-afri-

cain qui ne représente que 3% du commerce mondial. « Nous sommes parmi les derniers », a-t-il déploré.

Le Dr Mastaki est d'avis que les promesses de la Zlécaf ne seront réalisées que si toute la population en est bénéficiaire. Dans ce cas, les femmes sont désignées comme actrices majeures du commerce transfrontalier. « Mais, ces femmes font face à plusieurs barrières », a-t-il fait savoir.

De son côté, Siaka Coulibaly, coordonnateur résident des Nations unies au Cameroun, a plaidé pour l'adoption « des politiques inclusives en faveur des femmes, des jeunes et d'autres groupes vulnérables ». « L'initiative (de Douala) met l'accent sur l'accès équitable entre les hommes et les femmes au commerce de libre échange », a souligné Catherine Abena, ministre ca-

merounaise de la Promotion de la femme et de la Famille. L'autonomisation de la femme constitue, a-t-elle indiqué, une priorité.

La Zlécaf a pour mission de sortir les pays africains de leur isolement. La visite d'une exposition des produits artisanaux a marqué la fin de la cérémonie d'ouverture de l'atelier de Douala qui sera également marqué par plusieurs panels.

La Rédaction

## ACCÈS À L'EAU POTABLE EN AFRIQUE

### PYN organise un gala de charité à Brazzaville

Lors de la conférence de presse tenue le 18 juillet à Brazzaville, l'association Panafrican youth union (PYN) a annoncé l'organisation d'un gala de charité, le 20 juillet, au Palais des congrès. Les fonds qui seront récoltés permettront de construire des forages dans quelques pays d'Afrique dont le Congo.



L'équipe dirigeante de PYN et les invités lors de la conférence de presse/DR

Le gala de charité que va organiser PYN à Brazzaville est le deuxième du genre. « Nous allons organiser la deuxième édition de notre gala de charité panafricain annuel. Une soirée de collecte de fonds afin de construire des forages et donner accès à l'assainissement de la population la plus vulnérable du continent », a expliqué la présidente fondatrice de l'association PYN, Anissa Sassou N'Gnesso, lors de la conférence de presse.

Elle a, par ailleurs, précisé que les fonds qui seront récoltés au cours de ce gala de charité permettront de construire les forages au Congo, en République démocratique du Congo,

au Tchad, en Guinée et en Angola. Lesquels forages sont souvent construits dans les orphelinats, les hôpitaux et bien d'autres milieux qui accueillent la population vulnérable.

A dire vrai, l'action de cette association panafricaine repose essentiellement sur le sixième objectif de développement durable des Nations unies, « Eau propre et assainissement pour tous ». Selon Anissa Sassou N'Gnesso, le stress hydrique est la principale raison ayant motivé l'association à œuvrer dans ce sens, car dans quelques années, a-t-elle souligné, la demande en eau en Afrique sera supérieure aux ressources disponibles. Depuis sa création, il y

a deux ans, l'association PYN a déjà construit sept forages à travers l'Afrique, y compris au Congo, dans les orphelinats et hôpitaux, a rappelé Maeva Edith Sassou N'Gnesso, responsable de la coordination de cette association. Pour sa part, le président de "Act for Tchad", Hassan, qui prendra part à ce gala de charité, a témoigné sur les actions menées par PYN en évoquant la nécessité de s'engager davantage dans le combat visant à faciliter l'accès à l'eau potable en Afrique. Pour apporter un appui à la cause défendue par l'association PYN, les donateurs ne devraient donc pas manquer ce rendez-vous du Palais des congrès.

Rominique Makaya

## MÉDIAS

### La télévision en ligne «Tsieleka» écope d'un blâme

Le Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) a adressé un blâme à "Tsieleka Média" pour non-respect des normes éthiques, professionnelles et de déontologie.

« La plénière du collège des membres du CSLC a décidé d'infliger un blâme à la chaîne «Tsieleka Média» en lui exigeant de présenter des excuses dans un prochain éditorial pour les fautes professionnelles commises », a déclaré Agnès Isabelle Nioko, donnant lecture des délibérations de la plénière tenue le 16 juillet, à Brazzaville, sous l'égide du président du CSLC, Philippe Mvouo.

#### Le problème

Le 22 juin 2024, «Tsieleka Média» a publié en ligne un éditorial exprimant sa prise de position sur la séance de questions orales avec débat au Sénat. Lequel éditorial a retenu l'attention du CSLC qui a procédé à l'auto-saisine de la commission administrative et juridique chargée de la déontologie et d'éthique. Après analyse du document en cause et audition des responsables de «Tsieleka Média», la commission a relevé qu'il y a eu manipulation de l'opinion publique par la confusion des genres journalistiques entre le reportage et l'éditorial. La commission a, par ailleurs, relevé une diffamation par l'emploi des termes de mépris comme : "populisme dangereux", "volonté de mettre les peaux de bananes sur le Premier ministre", "scénario destructeur au détriment de la stabilité politique", imputés au président du Sénat. « Alors qu'il n'en rien au regard du déroulement de la séance de questions orales avec débat au Sénat », fait constater le collège des membres du CSLC. Néanmoins, la commission a reconnu le rôle de «Tsieleka Média» dans la promotion du débat démocratique et du pluralisme politique. Il convient de rappeler que le CSLC a pour, entre autres, missions de veiller au bon exercice de la liberté de l'information et de la communication ; de promouvoir auprès des médias et des professionnels de l'information et de la communication l'application et le respect des normes professionnelles, éthiques et déontologiques ; de veiller à la non diffusion des informations ne concourant pas à la consolidation de la paix et de l'unité nationale ; d'empêcher et de réprimer la manipulation par conquête de l'opinion à travers les médias. Le but étant d'assurer l'exercice d'une information objective et d'une presse responsable.

R.M.